



Dermatologue au sein du Centre Municipal de Santé f/h Cadre d'emplois médico-social

Poste Permanent, Catégorie A, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Vos missions principales sont :

- Assurer les consultations de dermatologie au sein du centre municipal de santé,
- Diagnostiquer et prendre en charge les pathologies dermatologiques des patients,
- Garantir la qualité et la sécurité des soins délivrés,
- Travailler en lien avec l'équipe médicale et paramédicale du centre polyvalent,
- Participer à la continuité et à l'organisation des soins au sein de la structure
- Assurer des consultations de dermatologie au sein du centre municipal de santé, dans le respect des horaires d'ouverture du site, avec une amplitude variable du lundi au samedi matin (12 heures hebdomadaires)

Profil :

- Être titulaire du diplôme requis pour l'exercice de la dermatologie et être inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins
- Faire preuve d'autonomie dans l'organisation du travail et la prise en charge des patients
- Garantir la qualité des soins et le respect des bonnes pratiques médicales,
- Posséder un bon sens de la relation et de l'écoute envers les patients
- S'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Faire preuve de rigueur et de professionnalisme

Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).



- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Télétravail possible selon poste et nécessités de service
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.